

La politique culturelle du Québec sous Georges-Émile Lapalme et après : la Révolution tranquille qui n'a pas eu lieu¹

Fernand Harvey

Professeur

Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, Québec

Fernand Harvey détient un doctorat en sociologie de l'Université Laval. Il est professeur au centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique à Québec (autrefois l'Institut québécois de recherche sur la culture). Il est également rattaché à la chaire Fernand-Dumont sur la culture de l'INRS. Ses travaux de recherche portent sur l'histoire et la sociologie de la culture dans le contexte québécois. Il s'est particulièrement intéressé aux institutions culturelles, aux origines des politiques culturelles, à l'activité culturelle en milieu urbain et régional, ainsi qu'à la problématique de la transmission de la culture. Outre plusieurs articles publiés dans diverses revues scientifiques, il est co-auteur de l'Histoire de Québec et de sa région (trois chapitres sur la vie culturelle, PUL, 2008). Il a également été le concepteur et directeur scientifique de «La culture dans tous ses états», une série de 19 documentaires sur la culture au Québec (arts, littérature, médias) produit par Synercom téléproductions, en 2001.

Résumé

Alors qu'il réfléchissait dans l'opposition sur l'avenir du Québec, Georges-Émile Lapalme écrivait que le moment était venu de considérer la politique comme un phénomène culturel. En 1960, l'article premier du programme du Parti libéral prévoyait la création d'un ministère des Affaires culturelles. Lapalme qui en fut le premier titulaire avait placé dans ce ministère de grandes espérances pour la société québécoise. D'importants jalons d'une politique culturelle ont été posés sous son règne, mais la révolution attendue n'a pas eu lieu. Les débuts du ministère des Affaires culturelles ont été laborieux. L'après Lapalme a néanmoins permis certaines avancées, notamment en ce qui concerne la régionalisation des politiques culturelles. Le modèle du MAC, inspiré des idées d'André Malraux, mais adapté au Québec en tenant compte de la question nationale, a amorcé alors une lente mutation jusqu'au milieu des années 1970. Par la suite l'idée d'une politique culturelle globale allait prendre forme, en même temps qu'apparaissaient de nouvelles problématiques axée à la fois sur les industries culturelles et la démocratie culturelle.

Mots clés

Georges-Émile Lapalme, politique culturelle, question nationale, langue, régionalisation, arts, démocratisation de la culture

Introduction

En 1960, à la veille de ce qui allait devenir la Révolution tranquille, l'article 1 du programme du Parti libéral prévoyait la création d'un ministère des Affaires culturelles. Cette priorité était celle de Georges-Émile Lapalme qui avait élaboré le programme du parti deux ans plus tôt dans un document non publié à l'époque et intitulé *Pour une politique*. Lapalme y écrivait que le moment était venu «de concevoir

¹ Communication dans le cadre du colloque sur le 50^e anniversaire du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, organisé par la chaire de Gestion des arts des HÉC, Montréal, 4 avril 2011.

politiquement l'État provincial du Québec comme un phénomène culturel»². Cette affirmation, lourde de conséquences, illustre l'idéal qui animait Lapalme lorsqu'il devient, après la victoire du Parti libéral, premier titulaire du nouveau ministère des Affaires culturelles en 1961. Il cumule alors cette fonction avec celle de Procureur général dans le cabinet Lesage.

Lapalme fondait de grandes espérances pour ce nouveau ministère dont le modèle n'avait pas de précédent en Amérique du Nord. Ses attentes ont été amèrement déçues. Pourtant, le vent de changement qui soufflait sur le Québec au début des années 1960 touchait de vastes secteurs de la vie publique : réforme de l'éducation, réforme de la fonction publique, création de sociétés d'État, etc. La culture faisait-elle partie de ce vaste mouvement? Certes, car une nouvelle génération d'artistes et d'écrivains ont occupé l'avant-scène de la vie culturelle du Québec, particulièrement à partir de la seconde moitié des années 1960. Il suffit de mentionner la prise de parole par les chansonniers et les poètes, l'appropriation de la langue populaire dans les œuvres de création romanesque et théâtrale. Toutefois, il faut se demander si les politiques culturelles des années 1960 et de la première moitié des années 1970 ont exercé une influence significative sur la société québécoise, à l'instar des autres politiques issues de la Révolution tranquille. Voilà l'interrogation de fond qui structure ce diagnostic, forcément sommaire, sur l'évolution des politiques culturelles au Québec, entre 1960 et 1976.

1. La conception de la culture de Georges-Émile Lapalme

Il convient, dans un premier temps, d'examiner la conception de la culture que préconisait Georges-Émile Lapalme, grand artisan de la mise en œuvre des politiques culturelles du Québec à l'époque de la Révolution tranquille. Il faudrait refaire le cheminement de sa carrière politique pour en retracer la genèse³. D'entrée de jeu, on peut affirmer qu'André Malraux, premier titulaire du ministère français des Affaires culturelles institué en 1959 sous le gouvernement du général de Gaulle, a inspiré Lapalme au moment de choisir un modèle de politique culturelle pour le Québec. Selon Malraux, la culture peut être définie comme «ce qu'il y a de mieux dans ce qui survit de l'homme». Invité, pour sa part, à préciser sa conception de la culture devant un auditoire torontois, Lapalme rappelait que pour lui, la culture ne se limitait pas aux arts, mais constituait un art de vivre.

Il faut dire que, jusque-là, le seul modèle qui prévalait au Canada était celui du Conseil des arts du Canada, inspiré du modèle britannique. Pour Lapalme, il fallait obligatoirement opter pour un modèle plus englobant, un véritable ministère, qui ait juridiction, non seulement dans le domaine des arts et des lettres, mais aussi dans celui de la langue, du patrimoine, des institutions culturelles et des relations culturelles extérieures.

Si Lapalme s'est effectivement inspiré de Malraux dans sa conception de l'art et de la culture à faire partager, il a su adapter le modèle français à la situation québécoise, fort différente à bien des égards. Sur le plan bien précis de la langue, Lapalme a plutôt puisé dans les écrits d'Edmond de Nevers et d'Édouard Montpetit qui l'avaient depuis longtemps sensibilisé à l'importance d'entreprendre une politique de restauration de la langue française au Québec comme fondement de toute action culturelle ultérieure. D'une façon plus générale, c'est l'avenir du Québec et la question nationale qui se retrouvent en filigrane des préoccupations de Lapalme.

² Georges-Émile Lapalme, *Pour une politique*, Montréal, VLB Éditeur, 1988, p. 83 (Édition posthume, 353p.).

³ Voir à ce sujet : Fernand Harvey, «Georges-Émile Lapalme et la politique culturelle du Québec : genèse, projet et désillusion», *Les Cahiers des Dix*, no 64 (2010) : p. 1-46.

2. Le Secrétariat de la province ou l'héritage d'Athanase David

Lors de sa création, le ministère des Affaires culturelles hérite d'un certain nombre d'institutions jusqu'à rattachées au secrétariat de la Province. Le sous-ministre Guy Frégault, bras droit de Lapalme, en fait alors un inventaire sévère et sans complaisance. Selon lui, il faut intégrer au nouveau ministère des institutions vermoulues, un personnel routinier et peu motivé, le tout disposant de budgets inadéquats⁴. Il faut dire que l'aide à la culture et aux arts n'avait pas été une priorité du gouvernement précédent, soit l'Union nationale. Pourtant, cet héritage institutionnel légué à Lapalme remontait plus loin dans le passé, jusqu'aux années 1920, alors qu'Athanase David, était secrétaire de la Province (1919-1936). Ce dernier avait défini avant la lettre une première politique culturelle pour le Québec en créant les bourses d'Europe, la Commission des lieux et monuments historiques, les écoles des beaux-arts de Montréal et de Québec, le Musée du Québec et les archives provinciales⁵. S'y étaient ajoutés, à partir de 1942, le Conservatoire de musique de Montréal, puis celui de Québec, deux ans plus tard, et leurs volets d'art dramatique au cours des années 1950. Voilà donc les institutions et activités que le nouveau ministère des Affaires culturelles doit modifier, revivifier ou encore regrouper au cours des années 1960, en particulier des conservatoires et le Musée du Québec⁶.

3. Les grands secteurs d'intervention du MAC sous Georges-Émile Lapalme

De nouveaux champs d'intervention de l'État québécois en matière culturelle viennent s'ajouter au début des années 1960, illustrant ainsi la conception élargie de la culture de Lapalme.

L'Office de la langue française

La création d'un Office de la langue française constitue à cet égard, une pièce maîtresse de la politique du ministère des Affaires culturelles. Un tel organisme avait d'ailleurs été proposé dans le rapport de la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels du Québec, en 1956. Malgré des ressources modestes, l'Office de la langue française s'emploie au cours de ses premières années d'existence à rehausser la qualité du français parlé et écrit en mettant l'accent sur des travaux visant à établir une *norme* du français au Québec. On ciblera d'abord l'appareil gouvernemental dont la langue parlementaire et administrative portait un lourd héritage d'anglicismes. L'Office préconise un alignement sur le français international, tout en acceptant les canadianismes de bon aloi. Lapalme et Frégault ne cachent pas leur mépris pour le *joual*, ce langage populaire qui s'éloigne du français standard. Le Québec connaît alors un débat entre intellectuels autour du *joual*. Mais on est encore loin de la crise linguistique beaucoup plus profonde du tournant des années 1970 avec ses enjeux autour de la langue d'affichage, de la langue d'enseignement et de la langue de travail.

La Direction générale des arts et des lettres et le Conseil provincial des arts

Un second secteur d'intervention important du ministère concerne l'aide aux artistes, aux écrivains et aux différents créateurs de la culture. Au niveau administratif, la Direction générale des arts et des lettres mis sur pied en 1963 est la première structure de service à voir le jour au sein du MAC. On y

⁴ Guy Frégault, *Chronique des années perdues*, Montréal, Leméac, 1976, p. 19-26.

⁵ Fernand Harvey, «La politique culturelle d'Athanase David, 1919-1936», *Les Cahiers des Dix*, no 57 (2003) : p. 31-83.

⁶ À noter que les écoles de Beaux-Arts de Québec et de Montréal demeureront rattachées au ministère de la Jeunesse, après avoir été créés, à l'origine, par le secrétariat de la Province.

regroupe, sous la direction de Jean Oceau, les lettres, la musique, le théâtre, les recherches et l'aide à la création. En interface avec cette direction générale, Lapalme crée le Conseil provincial des arts, un organisme consultatif de 27 membres issus de différents milieux culturels, sous la présidence du sociologue Jean-Charles Falardeau. Les membres de ce Conseil vont s'inspirer du Conseil des arts du Canada et de sa philosophie d'indépendance vis-à-vis du gouvernement. Une telle approche entraine en conflit avec les structures encore mal assurées du MAC. D'où une incompatibilité de fonctionnement entre les deux instances. Le Conseil provincial des arts disparaît à la fin des années 1960. Il faudra attendre la création du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), en 1994, pour qu'une nouvelle instance autonome d'aide aux artistes, aux écrivains et aux créateurs voit le jour, dans un contexte bien différent, compte tenu d'une division du travail et d'une gestion de l'autonomie mieux établies avec le ministère de la Culture.

Le Service du Canada français d'outre-frontière

Georges-Émile Lapalme tenait à ce que l'État québécois prenne le relais du milieu associatif qui avait animé jusque-là les rapports entre le Québec et les minorités française du Canada et des États-Unis. Au début des années 1960, le Québec était encore et toujours considéré comme le château-fort et le cœur du fait français en Amérique du Nord. Pour en raviver l'influence, le service du Canada français d'outre-frontière est mis sur pied en 1963 avec deux ans de retard sur le plan prévu. Ce retard met en cause des lenteurs administratives du conseil de la Trésorerie, l'ancêtre du Conseil du Trésor actuel.

Lesage, Lapalme et Frégault s'activeront, à travers de service, à renouer les liens historiques avec ces minorités qu'ils visitent au Canada anglais, en Nouvelle-Angleterre et jusqu'en Louisiane. Ce service distribuera également de petites subventions d'aide. Cependant, cette politique de soutien aux communautés francophones et acadiennes finit par s'essouffler au tournant des années 1970, compte tenu du fait que le néonationalisme québécois prend ses distances avec le nationalisme canadien-français traditionnel. Il faudra attendre 1995 pour que le gouvernement du Québec développe à nouveau une politique de soutien aux communautés francophones et acadiennes⁷.

Le Service des bibliothèques publiques

Dans un autre ordre d'idées, Lapalme considérait que l'habitude de la lecture chez un individu était essentielle à l'acquisition d'une culture générale. C'est pourquoi il cherchera à développer un réseau de bibliothèques publiques qui faisait cruellement défaut au Québec. Son ministère prend à sa charge le Service des Bibliothèques publiques créé en 1959, ainsi que la Bibliothèque Saint-Sulpice, embryon de la future Bibliothèque nationale qui, elle, voit le jour en 1968. Une petite équipe autour de son directeur, Gérard Martin, s'emploie avec des moyens limités à développer ce réseau des bibliothèques publiques à l'échelle du Québec. Les efforts consentis par le MAC dans ce secteur sont importants. De fait, 23% de son budget de 1963-64 y est consacré⁸. Malgré ces efforts louables, le Québec continue d'accuser un important retard dans l'élaboration d'un véritable réseau de bibliothèques publiques, en comparaison avec l'Ontario. Il faudra attendre le plan du ministre Denis Vaugeois, en 1980, pour assister à un effort de rattrapage significatif dans ce secteur historiquement négligé.

⁷ Fernand Harvey, «La politique du Québec à l'égard des communautés francophones minoritaires au Canada», dans Roch Côté, dir., *Québec 2001*, Montréal, Fides, 2000, p. 180-185.

⁸ Québec, *Comptes public, 1963-1964*, p. 110-123.

Les relations culturelles avec la France

À ses débuts, le ministère des Affaires culturelles a également joué un rôle pionnier dans l'établissement des relations franco-québécoises, jusque-là complètement négligées par l'ancien gouvernement de l'Union nationale. Dans ses *Mémoires*, Lapalme s'est attribué avec raison un rôle de premier plan dans cette ouverture historique du Québec sur la scène internationale⁹. Sa préoccupation, à cet égard, remonte au milieu des années 1950 alors qu'il était chef de l'opposition, mais il a su profiter d'une conjoncture favorable qui suit de près la victoire du Parti libéral pour entreprendre personnellement des démarches auprès d'André Malraux lors d'un voyage à Paris en 1960. L'année suivante, on procédait à l'inauguration de la Délégation générale du Québec à Paris. Cette initiative pionnière culmine avec la visite de Malraux au Québec, en octobre 1963. Deux ans plus tard, soit le 25 novembre 1965, le Québec et la France signent à Paris leur premier accord de coopération dans le domaine de la culture et de l'éducation. Pierre Laporte, nouveau ministre des Affaires culturelles et Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation y représentent de gouvernement du Québec¹⁰. Au cours des années qui précèdent la création du ministère des Affaires internationales (en 1967), le ministère des Affaires culturelles jouera un rôle actif en France, grâce au Service culturel de la Délégation générale du Québec qu'il finance et contrôle. Ce service sert de levier pour les artistes, les écrivains et les éditeurs qui souhaitent faire connaître la culture québécoise en France. Le développement des relations culturelles entre le Québec et la France constitue sans doute l'une des plus belles réussites de la politique culturelle de Lapalme au début des années 1960.

4. L'échec des grandes espérances et la démission du ministre Lapalme

Le 4 septembre 1964, Georges-Émile Lapalme annonce publiquement sa démission comme ministre des Affaires culturelles et comme membre du gouvernement Lesage. Cette démission qui n'était pas une surprise pour ses proches collaborateurs marquait le point culminant d'une longue série de frustrations et de désillusions du ministre. Plusieurs raisons expliquent cette démission qu'il convient ici d'évoquer à grands traits¹¹. D'abord, des raisons financières et administratives. Le budget du MAC, de 1961 à 1964 n'a jamais été à la hauteur des besoins formulés par Lapalme et son sous-ministre Frégault. Au moment de sa création, en 1961-62, le ministère ne dispose, en effet, que d'un budget de 3,1 M\$, soit la moitié du budget du ministère de la Chasse et de la Pêche. En 1963-64, ce budget atteint à peine 5,2M\$. Mais qui plus est, au cours de ses trois premières années d'existence, le quart des crédits alloués au ministère retournent au fond consolidé de la province, faute d'avoir pu être décaissés.

Le freinage administratif à l'embauche de personnel et à l'octroi de subventions pour le milieu culturel provient du conseil de la Trésorerie, une instance de contrôle des dépenses publiques inspirée du gouvernement fédéral et introduite par Jean Lesage. Un fonctionnaire qui a l'oreille du premier ministre, André-J. Dolbec, y fait alors la pluie et le beau temps, allant même jusqu'à imposer ses jugements esthétiques pour retarder ou refuser les demandes du ministre Lapalme, notamment en ce qui concerne l'achat d'une œuvre d'art moderne ou l'aide à une troupe de théâtre en tournée à l'étranger¹².

⁹ Georges-Émile Lapalme, *Mémoires*, t. 3 : *Le paradis du pouvoir*, Montréal, Leméac, 1973, p. 92.

¹⁰ Guy Frégault, *Chronique des années perdues*, Montréal, Leméac, 1976, p. 206.

¹¹ Pour plus de détails : Fernand Harvey, «Georges-Émile Lapalme et la politique culturelle du Québec...», *op. cit.*, p. 32-38.

¹² G.-É. Lapalme, *op. cit.*, t. 3, p. 227. Symbolisant le refus de l'utilité des arts et de la culture dans la société québécoise, J.-André Dolbec est même devenu un personnage de théâtre dans une pièce signée de Claude Corbo : *Passion et désenchantement du ministre Lapalme* : pièce de théâtre, Québec, Septentrion, 2008, 132p. Les quatre personnages de la pièce sont : Jean Lesage, Georges-Émile Lapalme, Guy Frégault et André-J. Dolbec. Cette pièce

Ce conflit entre Lapalme et Dolbec semble avoir eu pour effet d'exaspérer le premier ministre Lesage qui n'a pas soutenu son ministre dans les circonstances. Ce manque d'appui politique en dit long sur l'importance, somme toute marginale, des Affaires culturelles parmi les priorités du gouvernement Lesage. Or, Lapalme avait, comme on l'a vu précédemment, une conception élargie de la culture. Il souhaitait en imprégner tout le mouvement de la Révolution tranquille et, en premier lieu, la réforme de l'éducation. Sans la culture, affirmait-il, l'éducation n'est que formation professionnelle. Mais il constatait, à son grand regret, «une insouciance totale de l'Éducation en face de la Culture»¹³.

Lapalme quittait donc le ministère des Affaires culturelles profondément déçu en espérant que son successeur obtiendrait les crédits qu'on lui avait refusé. La révolution culturelle qu'il avait appelée de tous ses vœux ne s'était pas produite. La société québécoise n'était sans doute pas prête pour un tel virage qui ne viendra que quelques décennies plus tard, au moment où la culture fera sa jonction avec l'économie. La politique culturelle ne sera plus dès lors perçue comme un loisir ou un luxe, mais comme un élément structurant de la dynamique socioéconomique et territoriale du Québec.

5. L'après Lapalme : quelques pistes de réflexion (1965-1976)

L'état de la recherche sur l'histoire des politiques culturelles ne permet pas de poser un diagnostic d'ensemble sur la décennie qui a suivi la démission de Georges-Émile Lapalme, période qui s'étire jusqu'à l'avènement au pouvoir du Parti québécois, en novembre 1976. Néanmoins, quelques pistes de réflexion méritent d'être ici esquissées.

Structurations multiples du Ministère et multiplicité de ses titulaires

Entre 1964 et 1976, le ministère des Affaires culturelles cherche sa voie et les modalités de son intervention. Sept titulaires se succèdent à sa tête et ses structures internes sont en constante réorganisation. Pierre Laporte prend le relais de Georges-Émile Lapalme et réussit à apporter une certaine cohérence à l'action du MAC. Il ajoute à la seule direction générale qui existait déjà - celle des arts et des lettres - trois nouvelles directions générales : la diffusion de la culture, l'enseignement artistique et l'immigration. Il aura toutefois peu de temps pour imprimer sa marque, puisque le Livre blanc qu'il avait commandé pour définir une politique culturelle générale pour le Québec ne sera pas publié. Après la perte du pouvoir au profit d'un retour de l'Union nationale, en 1966, Jean-Noël Tremblay prend les commandes du ministère durant quatre ans. On observe alors un premier mouvement de régionalisation des activités soutenues par le MAC.

Quand les Libéraux reprennent le pouvoir avec à leur tête Robert Bourassa (1979-1976), cinq ministres se succèdent aux Affaires culturelles : François Cloutier, Claire Kirkland-Casgrain, François Cloutier à nouveau, Denis Hardy et finalement Jean-Paul L'Allier. Un tel jeu de chaise musicale n'est certes pas propice à l'élaboration d'une politique culturelle à long terme. De plus, à l'interne, le ministère fait l'objet de plusieurs restructurations de ses directions générales et de ses services. Il est cependant intéressant de noter que durant cette période, deux nouvelles directions concernant le patrimoine (1972) et le développement culturel régional (1972), de même qu'un service des industries culturelles (1973), viennent s'ajouter aux champs d'intervention plus classiques du ministère concernant les arts, les

sera lue le 25 avril 2011, à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec, puis le lendemain, 26 avril à Montréal, l'Auditorium de la Grande Bibliothèque.

¹³ G.-É. Lapalme, *op. cit.*, t. 3, p. 226 et 230.

lettres, l'enseignement et la diffusion. Le service des industries culturelles, créé en 1973, se transformera en une direction du cinéma et de l'audiovisuel, avant d'être transféré au ministère des Communications en 1976¹⁴ (Tableau 1). On peut donc le constater : l'ajout de ces structures administratives reflétait de nouveaux enjeux pour les politiques culturelles québécoises. Dans le cas des industries culturelles, il faudra cependant attendre les années 1980 pour que s'élabore une problématique mieux articulée.

Tableau 1
Évolution des structures du ministère des Affaires culturelles,
1961-1976

Année	Directions générales et services	Ministre
1961	Service de l'archéologie : rattaché à la Commission des monuments historiques. Bureau culturel de la Délégation générale du Québec à Paris.	Georges-Émile Lapalme (28 mars 1961 – 9 sept. 1964)
1963	DG des arts et des lettres : Services : Lettres, Musique, Théâtre, Aide à la création, Recherche.	
1965	DG des arts et des lettres DG de la diffusion de la culture DG de l'enseignement artistique DG de l'immigration	Pierre Laporte (9 sept. 1964 – 16 juin 1966)
1966	Bureau permanent du Ministère à Montréal	
1967	DG de l'enseignement de la musique et des conservatoires de musique DG de l'enseignement du théâtre et des conservatoires d'art dramatique (remplacent : la DG de l'enseignement artistique) Intégration : Office du film du Québec Bureau de surveillance du cinéma (Auparavant : Secrétariat provincial) Transfert : Direction générale de l'immigration + Centrale d'artisanat du Québec (Rattachement : Secrétariat provincial)	Jean-Noël Tremblay (16 juin 1966 - 12 mai 1970)
1969	Bureaux d'aménagement culturel du MAC en région : Hull, Sherbrooke, Québec Trois-Rivières, Chicoutimi	

¹⁴ Le ministère des Communications a été sous l'Union nationale, en décembre 1969. En janvier 1994, il est fusionné au ministère de la Culture pour devenir le ministère de la Culture et des Communications.

1970	Restructuration : Direction générale de la création Direction générale de la diffusion Direction générale de la conservation Direction générale de la formation Office de la langue française.	François Cloutier (12 mai 1970 - 2 fév. 1972)
1971	Direction des relations culturelles (regroupe): Le Département du Canada français d'outre-frontières Le Service de la coopération avec l'extérieur	
1972	Nouvelles dénominations : DG des lettres et des arts plastiques DG du cinéma et de l'audiovisuel DG des arts d'interprétation DG développement culturel régional. Création : DG du patrimoine.	Claire Kirkland-Casgrain (2 fév. 1972 - 21 fév. 1973)
1973	Service des industries culturelles.	François Cloutier (21 fév. 1973 - 13 nov. 1973) Denis Hardy (13 nov. 1973 - 5 août 1975)
1975	DG de la planification + cinq programmes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ sauvegarde et mise en valeur des biens culturels; ▪ Livres et autres imprimés ▪ arts d'interprétation; ▪ arts plastiques; ▪ gestion centrale du Ministère. 	Jean-Paul L'Allier (5 août 1975 – 26 nov. 1976)
1976	Direction des communications Remplace : le Service de l'information Ouverture d'un bureau à Montréal Direction du cinéma et de l'audiovisuel : intégrée au ministère des Communications. Service des relations culturelles : transféré au ministère des Affaires intergouvernementales.	

Source : Rapports annuels du ministère des Affaires culturelles, 1962-1976.

Montréal, Québec et les régions : une politique culturelle en construction

Au cours des années 1960, le sous-développement des infrastructures culturelles au Québec nécessite des interventions dans plusieurs directions à la fois. Les villes de Montréal et de Québec occupent en priorité l'attention du ministère des Affaires culturelles. Les deux plus importantes villes du Québec ne disposaient pas encore d'une salle de concert et de spectacle digne de ce nom. Le ministère collabore alors activement avec la Ville de Montréal à la construction de la grande salle de la Place des Arts qui est inaugurée en 1963. À Québec, les choses traînent en longueur puisque le Grand Théâtre, dont la construction est finalement autorisée en 1967, n'est ouvert au public qu'en 1970.

Le ministère intervient aussi directement dans le développement des infrastructures muséales. En 1962, le Musée du Québec est restauré et agrandi sur les plaines d'Abraham, alors qu'à Montréal, le Musée d'art contemporain voit modestement le jour dans l'est de la ville en 1964, avant d'être déménagé à la Cité du Havre, lors de l'Expo 67. Du côté des bibliothèques publiques, un grand pas est franchi en 1968 alors qu'à Montréal la vieille Bibliothèque Saint-Sulpice devient la Bibliothèque nationale du Québec. Mais on est encore loin de sa relocalisation dans un nouvel immeuble. Les conservatoires de musique et d'art dramatique de Québec et de Montréal, bénéficient pour leur part d'une réorganisation complète dès 1962, particulièrement au niveau de l'enseignement.

À ces efforts de revitalisation des infrastructures culturelles dans la métropole et dans la capitale, s'ajoute une volonté politique de déconcentration de la vie culturelle au Québec qui va s'affirmer au fil des années, d'abord timidement au cours des années 1960 et avec plus d'insistance par la suite. La construction de centres culturels financés par le programme fédéral du Centenaire de la Confédération permettra à plusieurs villes régionales de se doter d'une salle de spectacle, même si les effets escomptés en termes de vitalité culturelle ne seront pas toujours à la hauteur des attentes. Le Québec est encore loin, à cette époque, du modèle des Maisons de la culture créées par le ministère français des Affaires culturelles sous André Malraux¹⁵.

Par ailleurs, le secteur des bibliothèques publiques commence à s'implanter en région par le biais du réseau des Bibliothèques centrales de prêt. Une première BCP voit le jour à Trois-Rivières en 1961 pour desservir la Mauricie et les Bois-Francs. L'Outaouais est desservi en 1964 et les autres régions le sont au cours des années 1970¹⁶. Quant aux bibliothèques municipales, leur construction ne n'aborde véritablement qu'à partir de 1980, à la suite d'incitatifs financiers offerts aux villes par le plan du ministre Vaugeois.

Un mouvement analogue de régionalisation est aussi encouragé par le ministère des Affaires culturelles dans le domaine de l'enseignement musical. Des conservatoires sont implantés progressivement dans les principales villes régionales du Québec. En 1964, Trois-Rivières est la première ville à bénéficier de cette politique. Suivront les villes de Val d'Or (1965), Chicoutimi (1967), Hull-Gatineau (1967) et Rimouski (1973).

D'autres secteurs de la vie culturelle en région, en dehors de Montréal et de Québec, méritent également d'être soulignés. Le théâtre, par exemple, commence à y prendre racine au cours des années 1970, et un premier Conseil régional de la culture est fondé à Rimouski en 1975, à la suite d'une initiative

¹⁵ Jean Laforest, «Les centres culturels au Québec», *Culture vivante*, no 1 (1966) : p. 15-18.

¹⁶ Saguenay-Lac-Saint-Jean (1970), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1975), Abitibi-Témiscamingue (1976), Québec – Chaudière-Appalaches et Estrie (1977), Montérégie (1978), Portage (1979) Côte-Nord (1979), Laurentides (1981)

du milieu bas-laurentien et gaspésien. Le mouvement fait boule de neige, encouragé par le Livre Vert du ministre Jean-Paul L'Allier, en 1976. Au cours de la même décennie, le Ministère des Affaires culturelles amorce un mouvement de déconcentration en installant des directions régionales dans la plupart des régions administratives du Québec.

* * *

Quel bilan provisoire établir des politiques du ministère des Affaires culturelles, depuis sa création en 1961 jusqu'en 1976, à la veille de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois? Au moment de la fondation du ministère, Georges-Émile Lapalme souhaitait qu'il devienne le fer de lance de la Révolution tranquille. Manifestement, la classe politique, tout comme l'opinion publique, n'étaient pas prêtes à un tel changement. Au cours des quinze années suivant sa création, le Ministère cherchera sa voie et ne pourra compter que sur des moyens financiers relativement limités. Certes, on ne peut passer sous le silence ses réalisations pour le soutien des arts et des lettres, pour la protection du patrimoine, pour l'accès aux bibliothèques publiques et pour la régionalisation de la vie culturelle. Mais on peut se demander si la politique culturelle du Ministère a eu un effet significatif sur la Révolution tranquille, à l'exemple de ce qui s'est passé dans le domaine de l'éducation, de l'administration publique, des richesses naturelles et des sociétés d'État en économie.

Il n'y a pas de doute que le Québec, porté par la prise de parole de ses chansonniers, de ses poètes, de ses romanciers et de ses dramaturges a réalisé une révolution culturelle dans le Québec des années 1960 et 1970. Cependant, il faut l'admettre, le ministère des Affaires culturelles en aura été davantage l'accompagnateur que l'initiateur.